



Revalorisation annuelle de pension alimentaire

Par **Ralph Spiegel**, le **22/01/2010** à **15:27**

Bonjour,

Papa séparé , mon jugement date d' avril 2006.

J' aurai besoin d' aide concernant le calcul de la revalorisation de la pension annuelle .
Je donne 250 euros par mois pour 1 enfant et je n' ai pas reevaluer le montant chaque nnée
depuis la date de jugement , pourquoi ? tout simplement par oubli non volontaire de cet article
qui figure bien sur le jugement ...

Aujourd' hui la situation est que mon ex compagne me demande la totalité de ces sommes.

Après lecture du jugement, je fais le calcul et je ne tombe pas sur le meme montant.
J' aimerais savoir si il y a des personnes qui peuvent m' aider a calculer mon montant
reactualisé mensuel et la somme due car la situation est difficile et donner cette somme
passera par un credit oblige..

Je peux vous doner l' indice et les infos necessaire sur le jugement si qq un est pret a m' aider

.

D avance merci